

Nombre de membres
En exercice : 17
Présents : 11
Absents : 6
Pouvoirs : 1
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

REGISTRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Date de la convocation :
17 juin 2026

Séance du 7 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 7 juillet, à 18 heures 00 minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Anne-Marie POUPON, Adjointe au Maire.

Etaient présents :

AM. POUPON, S. CAUGANT, S. FAIELLO, S. LAUDEN, Y. URVOAS, M. ALBERICCI, G. GUILLERMOU, MY. GUIRRIEC, S. LE CORRE, H. LENANCKER, AM POGENT.

Etaient absents : JP. HEMON, excusé, pouvoir à AM. POUPON ; D. LE GOFF, excusé ; M. BARGAIN, excusé ; C. DANTEC, excusée ; S. LE CORRE, excusée ; J. GUICHEN, excusé.

Secrétaire de séance : S. CAUGANT

Délibération : CCAS 2026-07-01

AIDE EXCEPTIONNELLE

Une demande d'aide exceptionnelle est parvenue en mairie émanant des services du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) du Finistère concernant une famille, domiciliée à GUENGAT, ayant des difficultés financières pour le paiement de factures d'électricité. Montant de la dette : 1 530,00 €.

Après étude de la demande, au vu des éléments fournis, il est proposé le versement d'une aide financière exceptionnelle de 200,00 € venant compléter l'aide du Département (fonds social au logement) afin de réduire la dette.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité,

- DECIDE de verser une aide exceptionnelle d'un montant de 200,00 € au fournisseur d'énergie EDF afin de réduire la dette de cette famille,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tous les documents à intervenir.

La secrétaire,

L'Adjointe au Maire,

S. CAUGANT

AM. POUPON